CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

☉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association des banquiers canadiens

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'ABC recommande que le gouvernement fédéral poursuive son opposition à l'introduction d'une taxe sur les transactions financières (TTF) au Canada et qu'il travaille activement à contrer la proposition faite par l'Union européenne (UE) sur la TTF en raison de son application extraterritoriale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Sans objet

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Tout revenu possible qui découlera de l'imposition d'une TTF sera contrebalancé par les effets négatifs sur l'économie qui résulteront d'une telle taxe. Une TTF nationale pourra avoir des effets financiers négatifs sur les ménages au pays, qui verront leurs placements et leur épargne taxés. Il en est de même pour les entreprises canadiennes, dont le coût du financement sera plus élevé, que les capitaux soient levés sur le marché ou auprès d'institutions financières. Également, une TTF européenne imposera aux clients des institutions financières canadiennes le fardeau des coûts associés à la perception de cette taxe et à son versement aux gouvernements européens.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Une TTF pourra avoir des effets financiers négatifs sur les ménages au pays, car elle sera susceptible d'entraîner des coûts additionnels sur les placements et l'épargne. Une TTF pourra également avoir des effets pervers sur les entreprises canadiennes dont le coût d'investissements sera plus important. Des coûts d'investissements plus élevés rendront le Canada moins attrayant pour les investisseurs, ce qui entravera la création d'emplois.

En s'opposant à une TTF nationale et en déployant des efforts pour contrer l'application extraterritoriale de la TTF proposée actuellement par l'UE, le gouvernement fédéral contribuera à préserver la compétitivité du régime d'imposition canadien et renforcera le système financier du pays.

Sujet : Services financiers et sujets d'ordre financier

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

L'ABC encourage le gouvernement fédéral à poursuivre le traitement du risque systémique dans le secteur financier mondial, en travaillant étroitement avec le G20, le Comité de Bâle et le Conseil de stabilité financière (CSF), afin de veiller à ce que tous les gouvernements réduisent le risque systémique de façon harmonieuse.

Au Canada, le gouvernement fédéral devrait poursuivre sa collaboration avec les provinces et les territoires en vue de mettre en place un organisme de réglementation des valeurs mobilières commun et de renforcer ainsi davantage le secteur financier. En outre, le fédéral et les gouvernements provinciaux devraient veiller à harmoniser le plus possible les règlements régissant d'un côté les institutions réglementées par le BSIF et, d'un autre, les sociétés d'État à vocation financière, qu'elles soient fédérales ou provinciales, ainsi que les institutions financières sous réglementation provinciale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Sans objet

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Une supervision plus stricte, nationale et internationale, du risque systémique permettrait aux autorités de réglementation de mieux identifier et de mieux traiter les risques matériels dans le secteur financier qui auraient des effets négatifs sur l'économie. Un système financier, mondial et national, plus stable conduit à une stabilité économique, à l'avantage de tous les ménages et de toutes les entreprises au Canada.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Bien que la crise économique mondiale n'ait pas généré au Canada, nous n'étions pas à l'abri de ses effets. Par conséquent, un système financier mondial plus sécuritaire et plus robuste conduirait à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens.

En améliorant la gestion du risque dans les composantes moins réglementées du secteur financier, les autorités contribueront à mieux préserver la sécurité et la vigueur du système financier. Au fur et à mesure que des initiatives sont adoptées pour maîtriser le risque systémique, les avantages de toute nouvelle réglementation devront être comparés aux coûts qu'elle entraînera, notamment la hausse du coût du crédit, la baisse dans le rendement sur l'épargne ainsi que le déclin dans l'offre de produits novateurs.

Sujet : Retraite, pensions et personnes âgées

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Afin de traiter le problème de l'exploitation financière, particulièrement chez les citoyens vulnérables (tels que les personnes âgées ou souffrant d'un handicap), l'ABC encourage le gouvernement fédéral à déployer davantage d'efforts dans l'éducation du public sur les façons d'éviter l'exploitation financière, qui peut se produire en situation de comptes conjoints et de procurations, et d'expliquer l'usage approprié d'une procuration aux mandataires.

Des changements aux lois pertinentes pouvant corriger le mauvais usage des procurations, les modifications à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, tels qu'elles sont présentées dans le projet de loi C-12, amélioreront la capacité des banques à contribuer à la prévention des usages abusifs potentiels.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il n'y a aucun besoin de fonds additionnels pour ces initiatives d'éducation, étant donné qu'une somme est déjà allouée à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC)/au responsable de la littératie financière, pour des initiatives de littératie financière.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les personnes âgées et leur famille, les mandataires de procurations, les personnes souffrant d'un handicap, les nouveaux venus au Canada et toute personne susceptible de tomber victime d'exploitation financière.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Une grande partie de l'exploitation financière survient parce que la victime, son mandataire ou même ses conseillers juridique et financier ne sont pas conscients des conséquences qu'entraînent leurs actions. L'éducation contribuera à une meilleure sensibilisation à ce problème. Grâce à un pouvoir plus clair, conféré par la Loi, pour communiquer des renseignements personnels afin d'empêcher l'exploitation financière, les banques et autres institutions financières pourront mieux rapporter les situations suspectes aux personnes qui peuvent aider la victime potentielle avant que le mal ne soit fait.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'Association des banquiers canadiens (ABC) est heureuse de participer aux consultations prébudgétaires du Comité des finances de la Chambre des communes, en préparation au budget de 2014. Nous apprécierions l'occasion de comparaître devant le Comité, dans le cadre de ses audiences prébudgétaires, en vue de discuter de nos recommandations avec les membres du Comité.

L'Association des banquiers canadiens représente 55 banques membres, soit des banques canadiennes ainsi que des filiales et des succursales de banques étrangères exerçant des activités au Canada. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques efficaces, favorisant le maintien d'un système bancaire solide et stable au profit des Canadiens et de l'économie canadienne. Également, l'Association encourage la littératie financière pour permettre aux individus de prendre des décisions éclairées en matière de finance et collabore avec les banques et les services de police en vue d'aider à la protection les clients contre le crime financier et de sensibiliser à la fraude.

Notre secteur bancaire apporte une contribution essentielle à la croissance économique et à la stabilité du pays. En plus d'être socialement responsables, les banques font figure de chefs de file en tant que contribuables, qu'employeurs avant-gardistes et qu'importants acheteurs de biens et de services auprès des fournisseurs canadiens. Les banques emploient 275 000 personnes, dans les sièges sociaux ainsi que dans les 6 200 succursales à travers le pays. Les banques du Canada sont responsables d'environ 3 % du PIB, soit 50 milliards de dollars. Les Canadiens saisissent l'importance du secteur bancaire pour l'économie du pays – près de neuf Canadiens sur dix croient à l'importance d'un secteur bancaire solide, capable de livrer concurrence sur les marchés internationaux et de soutenir les entreprises d'ici. Finalement, les banques et leurs employés comptent parmi les donateurs corporatifs les plus impliqués, soutenant les arts, le sport, la culture, la musique, la santé et l'environnement.

Les banques canadiennes offrent une gamme de produits et de services destinés à la croissance des entreprises. Au premier trimestre de 2013, le total des crédits autorisés aux entreprises s'élevait à environ 866 milliards de dollars, dont 187 milliards consacrés aux petites et moyennes entreprises. Les entreprises peuvent ainsi élargir leurs opérations et embaucher du personnel, contribuant à la création d'emplois et à la croissance économique. Les banques comprennent certes l'importance d'accorder des prêts, mais elles sont tout aussi soucieuses de préserver l'argent des déposants. La prudence dans l'octroi de crédit est essentielle pour notre système bancaire et se trouve dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens. Cette attitude a été positive pour le système financier canadien, nos banques s'étant beaucoup mieux tirées de la crise financière mondiale que leurs équivalents dans d'autres pays.

Les recommandations faites dans le présent mémoire ont pour objectif d'aider le gouvernement à promouvoir la viabilité des finances publiques et la croissance économique, à aider les citoyens les plus vulnérables et à maximiser les occasions d'emploi pour les Canadiens. Nous présentons notre point de vue au sujet de trois enjeux précis qui sont d'intérêt pour le secteur : propositions d'adopter une taxe sur les transactions financières, gestion des risques systémiques dans le secteur financier et prévention de l'exploitation financière des personnes vulnérables.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.